

## Les fêtes juives - Lévitique 23

---

Je crois que les fêtes que ce chapitre nous présente doivent être considérées comme n'ayant absolument en vue que la terre. D'autres portions des Ecritures peuvent élever nos regards plus haut, dans le ciel, vers des résultats de ce qui est enseigné ici; mais comme ordonnées aux Juifs, les fêtes dont nous allons nous occuper ne peuvent, historiquement, être rapportées qu'à la terre. Ceci n'empêche pas que ces fêtes ne soient pour nous d'une importance infinie, car, quels que soient d'ailleurs les résultats célestes et glorieux dont nous parlons, la plupart des événements qui sont les fondements et les objets de notre foi, se sont accomplis historiquement sur la terre. Le Seigneur a été offert en sacrifice sur la terre, le Saint Esprit est descendu sur les disciples sur la terre; l'Eglise, quoique sa gloire ne soit pas terrestre, a été formée par les souffrances sur la terre, et elle-même, elle attend que la création soit délivrée de la servitude de la corruption. Le caractère et la valeur de ce qui a été fait sur la terre, de ce en quoi l'Eglise trouve sa part, nous sont présentés avec tous les détails nécessaires dans le chapitre que nous avons devant nous.

Il y a sept fêtes: le Sabbat; la Pâque; les pains sans levain; la Pentecôte ou les premiers fruits; la fête des trompettes; celle de l'expiation; et enfin celle des tabernacles.

La première fête a un caractère particulier. Avant même que nous apprenions ce qui a amené ou précédé le repos, la grande vérité qu'il «reste *un Repos*», est établie et mise en évidence. C'était là la vérité première, et qui imprimait son cachet sur toutes choses. — Entre les trois fêtes qui suivent et les trois dernières qui viennent après, il y a un intervalle long et significatif, qui s'étend jusqu'au septième mois; alors seulement la trompette retentit, pour la première des trois dernières fêtes; et nous ne trouvons au sujet de ce long intervalle, qu'une seule remarque dont nous dirons un mot plus loin.

Nous rencontrons un arrangement du même genre dans les sept paraboles du chapitre 13 de l'Evangile de Matthieu, qui nous donnent l'histoire prophétique du royaume des cieux. Le chapitre 23 du Lévitique nous montre, au contraire, les voies terrestres de Dieu en grâce envers Israël, et dans bien des cas, nous le savons, par la grâce d'adoption envers nous aussi. D'un côté, nous trouvons le récit de ce qui a préparé le *repos*, précédé par l'établissement de ce repos, qui est le repos de Dieu en type; de l'autre, les effets et la nature du *travail* nous sont présentés, après que nous avons pu apprendre quels sont les traits caractéristiques de *l'ouvrier*, et quels sont, en principe, et la manière de la réception et les résultats de son travail.

Le repos de Dieu est ce qui distingue l'homme de l'animal, ce qui fait que l'homme n'est pas comme l'animal, dont toutes les espérances et tout le travail trouvent leur terme ici-bas, dans ce qui périt, pour ne prendre les choses qu'au point de vue le plus favorable. «La promesse nous est laissée, dit l'Ecriture, d'entrer dans son repos», — le repos de Dieu (Hébreux 4). La part de bonheur et de communion, dans lesquels Dieu, jouissant de ses oeuvres de création et de rédemption, a trouvé sa satisfaction, il nous la fait partager dans les richesses de sa grâce; par son travail, il nous fait participer à ce qui fait sa joie et ses délices, qu'il s'agisse de communion céleste ou de bénédiction terrestre. Les pensées et les aspirations de la créature renouvelée sont amenées à trouver leur source et leur fin dans ce repos de Dieu, maintenant en espérance. Dieu et l'homme sont amenés à l'unité ou à la communion d'une même félicité, la créature (c'est-à-dire, nous) étant, par le Saint Esprit, rendue capable de jouir de cette communion. La création elle-même est également bénie et en repos. La foi, la patience et la lutte y sont maintenant nécessairement liées, et donnent ainsi un caractère complexe à la pensée du fidèle, car si le repos est assuré et certain pour lui; si le repos lui appartient, la lutte est là, dans le présent; il y est assujetti et doit passer par ce chemin. *Le Sabbat*, c'est-à-dire le septième jour, était donc la première grande fête caractéristique et répétée. — Le Sabbat était au septième jour, parce que le repos venait après le

travail, et que ni la chair, ni la loi, ne connaissaient de repos qu'à la fin du travail, et que le repos du monde et de la terre, le repos de la création, ne devait arriver, qu'après que la peine et le travail, introduits par le péché, auraient pris fin et seraient passés. Ce septième jour figurait le repos de Dieu après la création (comparez Genèse 2: 1-3); et quand le travail eût été imposé à l'homme, ce jour devint, pour celui-ci (l'homme dans la chair et ayant son héritage sur la terre) le gage et le type du repos qui restait pour le monde et pour lui.

Mais les saints n'ont rien dans le monde; ils sont morts au monde: la résurrection est pour eux le commencement, en même temps que la substance et la fin de leur espérance et de leur vie. Le premier jour de la semaine, auquel Jésus ressuscita d'entre les morts, est pour eux, dans leur culte, le vivant témoignage (aussi bien que le mémorial de ce qui leur a valu le repos), du repos qui demeure pour eux, dont ils jouissent maintenant en esprit; et dont ils sortent pour aller travailler, encore un peu de temps, dans le monde, au milieu duquel ils sont appelés à vivre pour le moment. Ce jour n'est pas pour eux le repos de la création et un repos terrestre, mais la rédemption, la résurrection, et l'espérance d'un repos dans le ciel; c'est pourquoi ils le célèbrent, non pas au jour où Dieu se reposa lors de la création, mais au jour où Jésus, le commencement de la bénédiction et de la gloire, comme chef de l'Assemblée, le premier-né d'entre les morts, ressuscita et, pour ce qui est de l'oeuvre de la rédemption, se reposa. Cette oeuvre, en effet, était achevée, et, sous ce rapport, Jésus se repose, continuant seulement d'agir incessamment encore pour la bénédiction éternelle et le service des siens, qui, dans ces choses, se réjouissent et sont en communion avec Lui, comme avec leur souverain sacrificateur, Celui qui conduit leurs louanges, sans qu'ils s'en reposent jamais, — en puissance de vie maintenant, en esprit; plus tard dans le corps.

Le Sabbat représente donc le repos millénial tout entier; le repos céleste, ou la résurrection, et le repos terrestre ou repos pour la chair. Toutefois, sauf quant au principe général, le chapitre qui nous occupe ne parle que du repos terrestre, le repos de la création. La loi conservait le type de ce repos, tout en prouvant que, sous son régime, l'homme ne pouvait y arriver; c'est pourquoi, quand le Seigneur fut accusé de violer le Sabbat, il répondit: «Mon Père *travaille* jusqu'à maintenant, et moi je travaille» (Jean 5: 17): le Père et le Fils intervenaient en grâce pour amener ce bonheur que la loi ne pouvait produire, auquel l'homme, dans son impuissance, ne pouvait atteindre; Dieu, dans sa souveraineté, et dans la gloire de la rédemption, comme Père et Fils, intervenait; il «travaillait» Lui-même, sans se reposer, car il était venu en grâce, là où l'homme dans sa misère ne trouvait pas de repos. *Jusqu'à maintenant*, le Père et le Fils «travaillaient», car l'homme n'était pas encore délivré.

Mais passons maintenant aux autres fêtes. Il y avait trois grandes fêtes principales: la Pâque, la Pentecôte, et les Tabernacles, ayant chacune son caractère particulier et distinct; c'étaient les fêtes, à l'occasion desquelles tous les mâles devaient se rassembler dans le lieu que l'Eternel s'était choisi pour y faire habiter son nom (Exode 23: 17; Deutéronome 16: 16); mais suivons, dans notre examen, l'ordre dans lequel les fêtes se présentent à nous dans le chapitre qui nous occupe. Le chapitre est divisé en un certain nombre d'ordonnances distinctes, commençant chacune par ces paroles: «l'Eternel parla aussi à Moïse, en disant». — Le premier paragraphe ou la première ordonnance finit au verset 8, et réunit dans une série, formant un seul tout, le *Sabbat*, la *Pâque* et la *Fête des pains sans levain*. Bien qu'au verset 4, la Pâque soit distinguée des deux autres fêtes que je viens de nommer comme étant historiquement la première des six fêtes annuelles, les autres fêtes sont, moralement, liées et identifiées avec elle, car ce n'est que par la Pâque que l'on obtient le repos. Il peut, y avoir d'autres choses qui contribuent au repos, mais on le possède par la Pâque; et, en principe, ceci est aussi vrai pour l'Eglise, que lorsqu'il s'agit du repos terrestre: — «qui nous a rendus capables de participer à l'héritage», dit l'Ecriture (Colossiens 1: 12). Ce principe est d'une grande importance. *La pâque de Dieu* est l'unique et seul fondement de repos et de sécurité, de la valeur duquel les enfants et le peuple de Dieu peuvent se nourrir dans leurs maisons, pendant qu'ils sont

abrités par le sang qui couvre les linteaux de leurs portes. L'ange destructeur voit le sang et, ne pouvant entrer, il passe outre. Dans les maisons des Israélites, tout est paix, quoique le jugement les environne, et que l'épreuve et la lutte les attendent: ainsi, l'Eglise est en repos, dans la sécurité où la place la foi en l'Agneau pascal, mangé à l'intérieur des portes teintes de sang. Ceci n'est pas l'oeuvre de l'Esprit de Dieu, sauf en ce que l'Esprit en rend témoignage au-dedans de nous, et pour nous. L'oeuvre de l'Esprit découvre le péché, nous mène à la lutte, provoque en nous ces exercices qui mettent au jour les fautes et les manquements de nos coeurs; mais l'oeuvre de l'Esprit n'est jamais la garantie ou le fondement de notre paix. Quand l'Ennemi nous attaque, l'Esprit peut être le moyen de prouver que la paix que nous possédons n'est pas une *fausse* paix; mais l'oeuvre de l'Esprit ne peut *jamais* être le fondement véritable de notre paix, car cette oeuvre est toujours liée en nous à beaucoup d'imperfection; et, il faut la perfection quelque part, pour qu'il y ait un fondement de paix devant un Dieu parfait. «Par une seule *offrande*, il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés» (Hébreux 10: 14). «Il a fait la paix par le sang de sa croix» (Colossiens 1: 20). Rien ne peut être mêlé à cela; rien en nous ne peut s'élever à la mesure de sainteté dont ce sang est l'expression, ni ne peut par conséquent faire la paix comme ce sang l'a faite. Il est la revendication même de la parfaite sainteté en face de tout le péché, et par suite la paix *parfaite* du croyant en face de tout le péché, car ce qui seul pouvait réellement mesurer toute l'étendue du péché, abolit le péché et en purifie ceux qui marchent dans la lumière. «Car aussi notre Pâque, Christ, a été sacrifié pour nous» (1 Corinthiens 5: 7). Christ, sacrifié pour nous, est donc bien positivement l'antitype de l'agneau qui était immolé. De plus, c'est sous ce caractère que Christ, quant à son oeuvre et à la valeur de cette oeuvre, occupe maintenant le trône, ainsi que nous l'apprennent Hébreux 1: 3; Philippiens 2: 9, 10; Apocalypse 5: 9.

*La Fête des pains sans levain* se rattachait à la Pâque elle venait nécessairement après celle-ci. Ayant été acceptés en vertu du sang, nous saisissons la perfection sans levain de Christ, et nous nous en nourrissons. La foi nous le fait connaître, comme n'ayant en Lui aucun «levain de malice ou de méchanceté», et par l'esprit de sa sainteté qui habite dans notre nouvelle nature, nous avons communion avec Lui, nous jouissons de Lui, et faisons de Lui notre nourriture. La fête des pains sans levain nous présente donc le sacrifice sans tare et la perfection sans levain de Christ, auxquels nous avons part; ces choses qui sont le fondement assuré du repos, de ce repos qui reste pour le peuple de Dieu. Voilà ce que Christ était dans le monde, — et en figure nous apprenons à le connaître ainsi ici.

Du verset 9 au verset 23, il y a un nouveau commandement. — Nous y trouvons la relation de Christ ressuscité et présenté à Dieu en résurrection, avec l'Eglise; — c'est-à-dire proprement, la relation du résidu Juif avec Lui: l'adoption des nations est une chose différente; quoique pleinement révélée dans l'Ecriture; en sorte que, en résultat final, il n'y aura ni Juif ni Gentil. Mais l'enseignement du passage que nous avons ici devant nous ne va pas au-delà de la résurrection.

Le matin, après le Sabbat, la *gerbe des premiers fruits* était tournoyée devant l'Eternel (versets 10-14). Au premier jour de la semaine, le Seigneur Jésus, n'ayant pas vu la corruption, ressuscita d'entre les morts, et devint ainsi les prémices de ceux qui dorment; comme dans la Pâque, l'accomplissement littéral du type, selon la propre déclaration des Ecritures. On offrait le même jour à l'Eternel un agneau pour l'holocauste et une offrande de gâteau; et, à ce propos, je suis obligé de faire ici au sujet des sacrifices une courte digression, dont nous verrons l'utilité dans la seconde partie de l'ordonnance dont nous nous occupons dans ce moment. Nous lisons en effet, au verset 19, qu'avec les premiers fruits de la Fête des semaines, un sacrifice pour le péché et un sacrifice de prospérité étaient offerts (verset 17); il n'en *était pas* de même à l'égard de la *gerbe* des premiers fruits, type de la résurrection de Christ, sur laquelle repose l'acceptation de l'Eglise et des Juifs, ainsi qu'il est dit au verset 11: «afin qu'elle soit agréée pour vous».

Les sacrifices dont nous entretient le livre du Lévitique, sont dans l'ordre dans lequel ils nous sont donnés: l'holocauste, l'offrande du gâteau, le sacrifice de prospérité, le sacrifice pour le péché et le sacrifice pour le délit. Les deux premiers représentent Christ, s'offrant Lui-même à Dieu sans tache et parfait; le troisième est la figure de la communion de l'adorateur avec le sacrifice, et avec Dieu par le sacrifice; les deux derniers sont l'expression du besoin de l'adorateur comme pécheur responsable devant Dieu, cette responsabilité étant portée pour lui par la victime à lui substituée, et qui sous le poids du péché et de la responsabilité dont elle s'est chargée, est traitée comme le pécheur lui-même devait l'être. Ces différents traits donnent un caractère très distinct à chacun de ces sacrifices, et trouvent tous leur révélation dans la mort et le sacrifice de Jésus.

L'holocauste était donc la figure de l'abandon complet de la vie, duquel tout dépendait; et cela non pas par suite d'une transgression imputée, mais l'offrande de Lui-même, offrande non imposée mais absolument volontaire, comme nous pouvons lire au chapitre 10 de l'Evangile de Jean: «A cause de ceci le Père m'aime, c'est que je laisse ma vie, afin que je la reprenne. Personne ne me l'ôte, mais je la laisse de moi-même; j'ai le pouvoir de la laisser et le pouvoir de la reprendre; j'ai reçu ce commandement de mon Père» (versets 17, 18). La vie entière de Jésus était l'expression de ce principe, dont sa mort fut le plein accomplissement et la pleine manifestation et le sceau: «*Il se donna Lui-même pour nous!*». C'est de cette offrande de Lui-même que l'évangile de Jean, qui présente Christ spécialement comme le Fils de Dieu, rend particulièrement témoignage. Je ne parle que de ce qui se rapporte au sujet que nous traitons. Jean ne fait pas mention du jardin de Gethsémané, mais il dit: «Levez-vous, partons d'ici». Et puis: «C'est moi»; — et «ils reculèrent et tombèrent par terre». — «Si vous me cherchez, laissez aller ceux-ci, afin que la parole qu'il avait dite, fut accomplie: Je n'ai perdu aucun de ceux que tu m'as donnés», même ceux-là qui l'abandonnèrent et s'enfuirent. Jean ne rapporte pas le: «Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'as-tu abandonné?». — Il ne dit pas simplement que Jésus: «*expira*» mais qu'il «*remit son esprit*» (comparez Matthieu 27: 50; Marc 15: 37; Luc 23: 46; Jean 18: 30). N'est-ce pas là l'holocauste offert à l'entrée du tabernacle d'assignation de l'offrande de la victime elle-même, de sa propre et libre volonté, jusqu'à la dernière limite? Il était toujours vrai, en principe, que la «viande» de Jésus était «de faire la volonté de Celui qui l'avait envoyé» (Jean 4: 34); mais jamais davantage que lorsque notre bien-aimé Maître et Seigneur, le libre Seigneur de toutes choses, rendit son âme au Père. Ce sacrifice était une offrande faite par feu, d'agréable odeur à l'Eternel. La même chose n'est pas dite du *sacrifice pour le péché* comme tel; on confessait les péchés sur le *sacrifice pour le péché*; il était brûlé hors du camp comme une chose souillée; la victime substituée portait les péchés sur sa tête et dans son corps, fait péché pour le pécheur, souillé et traité comme tel. Seulement, afin de faire ressortir le lien qui unit cette offrande et l'holocauste, car toutes les deux figurent Christ, la graisse était brûlée sur l'autel (\*), et était d'agréable odeur à l'Eternel; mais le sacrifice lui-même, dans son caractère propre, n'était pas une offrande faite par feu d'agréable odeur à l'Eternel. Le *sacrifice du gâteau* avait le même caractère général que l'holocauste, en ce qu'il était comme celui-ci une offrande volontaire faite par feu, d'agréable odeur à l'Eternel; l'holocauste étant, ce me semble, l'offrande complète de la vie; l'offrande du gâteau, celle des facultés naturelles du Seigneur comme homme, facultés qui, étant toutes parfaites comme sa volonté, faisaient de Jésus comme homme, de toute manière, une offrande faite par feu, d'agréable odeur à l'Eternel. Le *sacrifice de prospérité* était par la graisse brûlée sur l'autel, une offrande faite par feu, d'agréable odeur à l'Eternel: Ceux qui l'offraient en mangeaient la chair, et puisqu'il était la communion des adorateurs, et que ceux-ci avaient en eux du péché, ils devaient offrir en même temps des pains levés (voyez Lévitique 8: 11 et suivants).

(\*) Excepté dans le cas de la génisse rousse, qui était toute entière un sacrifice pour le péché.

Avec l'offrande de la gerbe des premiers fruits, il n'y avait donc pas de sacrifice pour le péché, ni de sacrifice de prospérité; le témoignage de la perfection du dévouement de lui-même, dans lequel

Christ s'est offert lui-même dans sa vie et dans sa mort, son offrande parfaite de lui-même accompagnait seule le tournoiement de l'offrande devant Dieu figurant la présentation à Dieu de celui qui était ressuscité sans avoir vu la corruption (comparez Jean 14: 30; Actes des Apôtres 2: 24-32; Romains 6: 4). Il ne pouvait être question ici de levain; la semence semée et la première gerbe élevée en étaient également absolument exempts par leur nature. — C'est à ce fait que se rattache l'Assemblée; c'est sur ce fait qu'elle est fondée, comme toute espérance, sur la résurrection. Le péché et la mort étant entrés dans le monde, la résurrection est le seul chemin pour en sortir. Jésus seul pouvait présenter à Dieu une offrande pure et sans tache, qui délivrât l'homme du péché et de la mort. La résurrection fut le témoignage et la puissance de l'acceptation de l'Assemblée, car Jésus, comme son représentant, avait porté ses péchés dans son corps sur le bois, et les avait ôtés; ils n'étaient plus; ils étaient pardonnés. Jésus ressuscita quitte de ces péchés. «Il a été livré pour nos offenses, et a été ressuscité pour notre justification» (Romains 4: 25); par conséquent nous avons la paix. La résurrection fut aussi le commencement, la source et le caractère de la vie de l'Eglise, comme elle fut la puissance dans laquelle Jésus accomplit tout ce qui assurait au Juif «les gratuités immuables de David» (Esaïe 55: 3), et, par une sacrificature perpétuelle, assurait la gloire à l'Eglise, — au pécheur appelé par grâce. L'Eglise est ressuscitée avec Christ, toutes ses transgressions ayant été pardonnées.

Mais en relation avec la résurrection et l'élévation de Christ, nous trouvons la communication de la puissance nécessaire pour jouir de ces choses et de toutes leurs conséquences, savoir (\*) le don du Saint Esprit, qui correspond au don de la loi après la rédemption hors de l'Egypte. C'est pourquoi, le matin après le septième sabbat qui suivait l'offrande des premiers fruits (le cinquantième jour ou jour de la Pentecôte), on célébrait la fête associée à celle de la gerbe tournoyée; — on offrait un nouveau sacrifice de gâteau; — c'était la fête des premiers fruits. «Vous apporterez de vos demeures deux pains pour en faire une offrande tournoyée; ils seront de deux dixièmes, et de fine farine, pétris avec du levain, ce sont les premiers fruits à l'Eternel» (verset 17). Ces pains-là devaient donc être pétris avec du levain; et le sens de cette partie de l'ordonnance nous est expliqué dans la première épître aux Corinthiens, chapitre 5, verset 8. C'est pourquoi faisons la fête, non avec du vieux levain, ni avec un levain de malice et de méchanceté, mais avec des pains sans levain de sincérité et de vérité, Philippiens 3: 20, et le lieu de sa communion (Ephésiens 2: 6 et même toute l'épître). — Je dis que l'ascension de Christ était «nécessaire», tant à cause de la révélation du mystère, qu'à cause des paroles du Seigneur (Jean 20: 17), qui ne veut être reconnu et adoré du Juif, comme ressuscité, avant qu'il soit entré dans la gloire par son ascension, le ciel le recevant, jusqu'aux temps du rétablissement de toutes choses (comp. Actes des Apôtres 3: 21). C'est pourquoi Pierre, en parlant du don du Saint Esprit, présenté ici en type, dit: «Etant donc exalté par la droite de Dieu, Il a répandu ce que maintenant vous voyez et entendez» (Actes des Apôtres 2: 33). Mais les fêtes, dont le Lévitique nous entretient, étant en elles-mêmes l'expression de ce qui se réalise sur la terre, comme se rapportant aux Juifs (quoique les Gentils pussent être introduits), elles ne pénètrent pas au-delà du voile, bien que le tournoiement de l'offrande devant l'Eternel figure, dans un sens général, la présentation à Dieu, nécessaire pour tous.

(\*) Je dis: «toutes leurs conséquences», par la raison que, quoique le type, tel que nous le trouvons ici, ne s'étende pas jusque dans les lieux célestes, de fait, comme nous le savons, l'ascension de Christ était nécessaire, pour que l'Eglise reçut le don du Saint Esprit — pour que les Gentils fussent amenés — pour constituer pour l'Eglise le fondement de la connaissance de la justice (Jean 16: 10), — le caractère de sa vie (Colossiens 1: 27).

Dans les directions données au sujet de l'offrande du gâteau, nous lisons d'abord: «Quelque gâteau que vous offriez à l'Eternel, il ne sera point fait avec du levain, car vous ne ferez point fumer de levain, ni de miel, dans aucune offrande faite par feu à l'Eternel». Et puis, relativement à l'oblation des premiers fruits, le verset suivant nous dit: «Vous pourrez bien les offrir à l'Eternel dans l'offrande des prémices, mais ils ne seront point mis sur l'autel pour être une oblation de bonne odeur» (voyez Lévitique 2: 11, 12). L'accomplissement historique de cette fête des premiers fruits

ou de la Pentecôte, qui faisait partie de celle de la gerbe de résurrection, est trop bien connue, pour que nous ayons besoin d'en faire l'application (voyez Actes des Apôtres 2: 1 et suivants). C'est au «jour de la Pentecôte», que l'Eglise fut, pour la première fois, formellement rassemblée; et quoique les opérations de l'Esprit aient continué ce rassemblement jusqu'à nos jours, elles portent toujours le même caractère. «Il nous a de sa propre volonté engendrés par la parole de la vérité, pour que nous soyons comme une sorte de *prémices de ses créatures*» (Jacques 1: 18).

Ainsi, de même que Christ sacrifié nous a été présenté en figure dans la Pâque, Christ ressuscité et élevé sans souillure, devant Dieu dans la gloire, dans la gerbe des premiers fruits, accompagnée d'un holocauste et d'un sacrifice de gâteau sans levain, ainsi nous avons trouvé maintenant, en relation avec ce qui précède et comme conséquence, l'action vivifiante du Saint Esprit qui nous rassemble, mais les prémices de la nouvelle créature formées ainsi, mêlées avec du levain. Dans l'oeuvre que le Saint Esprit produit, il reste autre chose que lui-même: il y a du levain, et par conséquent, quoique offerte à l'Eternel, l'offrande ne pouvait être brûlée sur l'autel en agréable odeur. Telle est la différence essentielle entre l'Eglise et Christ. Christ est parfait de toute manière, et dans son sacrifice, une odeur agréable, faite par feu, beauté et perfection sans mélange, propre à être présenté à Dieu, selon la sainteté de son jugement; l'Eglise aussi, par l'opération du Saint Esprit, est offerte à Dieu; mais quelle que soit l'étendue des bénédictions dont elle est comblée, elle renferme encore du levain «le levain de malice et de méchanceté», et par suite, elle ne peut être offerte en agréable odeur en offrande faite par feu à l'Eternel. Tel est donc, maintenant encore, le caractère de l'Eglise, présentée en elle-même à Dieu. Les fruits de l'Esprit en elle peuvent être agréables à Dieu, et lui sont agréables sans doute, un parfum de bonne odeur; la chair peut être soumise et mortifiée, et ces fruits bénis, contre lesquels il n'y a pas de loi, peuvent être agréés de Dieu, comme le résultat en nous et pour sa gloire, de la semence de sa grâce, et cela d'autant plus qu'ils sont produits dans un pareil terrain; toutefois, étant offerts à Dieu en eux-mêmes, ils sont mélangés de levain. Mais Dieu, dans l'ordonnance, pourvoyait d'une manière remarquable à cette infirmité, il ordonne un sacrifice pour le péché, offert et tournoyé avec les pains levés (versets 19, 20); et comme l'offrande de Christ était présentée dans sa pureté propre, et pouvait être un parfum de bonne odeur, ainsi aussi les pains levés étaient acceptés en vertu de ce qui les accompagnait, c'est-à-dire du sacrifice pour le péché, qui subvenait pour ainsi dire, et suppléait à la présence du levain. Un sacrifice de prospérité accompagnait aussi l'offrande, parce que la joie et la communion de l'Eglise par l'Esprit y sont associées.

Toute la dispensation actuelle porte le caractère de cette fête; la Pâque et les Pains sans levain se rattachent au repos; la Gerbe des prémices aux offrandes parfaites qui l'accompagnent; les Pains levés qui la suivent, au sacrifice pour le péché qu'ils rendaient nécessaire, et au sacrifice de communion qui en était le résultat et qui était encore caractérisé par le levain qui était là (voyez Lévitique 7: 3). L'oeuvre de Christ pour le repos, et le rassemblement et l'état de l'Eglise auxquels répond le sacrifice pour le péché, sont mis ainsi clairement et distinctement en évidence; et la dispensation dans laquelle nous nous trouvons placés ne va pas au-delà de ces choses.

Nous trouvons au verset 22 une allusion à *la moisson*, mais ce sujet n'est pas traité pour le moment. «La moisson» embrassait des choses célestes, le froment (puisque Christ lui-même a été rejeté, ressuscité et glorifié) qui devait être recueilli dans son grenier. Sa position dépassait les choses terrestres, car Christ, lui, était sorti des choses terrestres pour aller dans le ciel.

La condition toute entière et les circonstances dans lesquelles l'Eglise se trouve, quoiqu'elle soit sous l'action de l'Esprit de Dieu manifestée sur la terre, n'appartenaient pas aux choses célestes; c'était toujours le pain levé. La moisson se rattachait proprement à la gerbe tournoyée, à la résurrection, et elle est passée sous silence, parce que l'Eglise ressuscitée sera associée à Christ dans la gloire céleste. Toutefois il est fait allusion à la moisson, non par le moyen d'une fête, ou d'une

partie d'une fête, mais par un fait qui s'y rattache. La moisson ne dépouillait pas, et, selon le dessein de Dieu, ne devait pas dépouiller entièrement le champ. Les bouts du champs n'étaient, ne devaient pas être moissonnés; les épis qui restaient ne devaient pas être glanés: il restait dans le champ, après la moisson, des épis qui, quoique n'étant pas recueillis dans le grenier, étaient cependant du froment; et il n'est question ici que de cela, et il n'est fait aucune mention de l'ivraie.

Après ces choses, nous sommes ramenés au cours des choses terrestres. Bien des mois s'étaient écoulés depuis que Dieu avait commencé à travailler, et bien des mois devaient s'écouler encore, après, la période non mentionnée des choses célestes, avant que le temps fut là de revenir aux conseils divins qui se rapportaient proprement à la terre (\*). Les premiers fruits caractérisent toute l'époque, et quant à la moisson il n'en est question qu'en passant pour dire qu'elle ne dépouillait pas entièrement le champ.

(\*) Je suppose d'après cela que, strictement parlant, le passage se rapporte aux Juifs, quoique d'autres portions de l'Écriture nous montrent l'introduction des Gentils dans la bénédiction et les circonstances qui s'y rattachent.

Le verset 23 amène, comme accompagnant le commencement du septième mois, une sainte convocation, *un mémorial de jubilation*, un jour de joie et de repos. On s'y souvenait de l'Éternel. C'était le caractère de la fête: — c'était un mémorial. La fête se célébrait quand la lune commençait de nouveau à recevoir la lumière du soleil, quoique faiblement encore et ayant été jusqu'ici obscurcie. Quand les autres pensées ont passé, le mémorial du Seigneur prend de la puissance. Les trompettes se faisaient entendre à d'autres époques, comme mémorial devant le Seigneur; mais cette fête-ci était elle-même la fête de mémorial: les trompettes caractérisaient l'objet même de la fête; seulement, celle-ci avait lieu à la réapparition de la lune et non pas à celle du soleil de justice. Jusqu'au temps figuré par cette fête, la lune avait été éclipsée par la lumière spirituelle au moins du soleil de justice, maintenant elle reparait éclairée par le soleil de justice lui-même, dont elle reflète les rayons, toute oubliée qu'elle eût été, au moins par l'homme dans son orgueil.

La trompette se faisait entendre à la nouvelle lune, au jour solennel de la fête (Psaumes 81: 3; Esaïe 60): car si une femme pouvait oublier son enfant qu'elle allaite, en sorte qu'elle n'ait point pitié du fruit de son ventre, encore que les hommes l'oubliaient, Sion était gravée sur les paumes des mains de Celui qui ne se lasse point et ne se travaille point, et dont il n'est pas possible de sonder l'intelligence (Esaïe 49: 15, 16; 40: 28). — «Car s'il a parlé de lui, il n'a pas manqué de s'en souvenir avec tendresse» (Jérémie 31: 20). — «Ses serviteurs se sont affectionnés à ses pierres» (Psaumes 101: 14). L'appel était public et retentissant, quoiqu'il se fit pendant la nouvelle lune; — et quand la trompette se faisait entendre, elle réclamait l'attention des îles, de tous les habitants du monde, de tous ceux qui demeuraient sur la terre (comparez Esaïe 18: 3, 4 et suivants).

L'appel général et public étant fait, *le jour des propitiations* arrive pour Israël, où chacun de ceux du peuple est appelé à passer par une humiliation personnelle, qui, dans son caractère, était une mise à part pour Dieu. C'était un jour auquel les Israélites devaient affliger leurs âmes, et s'abstenir de toute occupation mondaine: «Vous ne ferez aucune oeuvre». Toute âme qui ne s'affligeait pas devait être retranchée, et il en sera ainsi, en effet, quand ce jour viendra pour Israël; Joël nous le montre (Joël 2); Sophonie nous en fait connaître le caractère (Sophonie 3: 12); l'affliction elle-même nous est décrite par Zacharie (Zacharie 12); Esaïe enfin au chapitre 53, nous montre Israël, reconnaissant hautement la valeur de l'oeuvre qui a fait la paix pour ceux qui menaient deuil (\*).

(\*) Je n'ai pas besoin de dire que la valeur de cette oeuvre est applicable à l'Église; mais confessée hautement par le résidu Juif au dernier jour.

Ces deux fêtes des trompettes et des propitiations sont encore à venir; ce sont des ordonnances pour Israël, dont l'accomplissement anti-typique aura lieu plus tard, après que la période accordée d'une manière spéciale à l'Église, rassemblée par l'Esprit comme un pain levé des premiers fruits tournoyé devant l'Éternel, sera écoulée.



Le jour du retentissement de la trompette et le jour de l'expiation, — ce jour d'humiliation et d'affliction pour Israël, — sont suivis, après l'intervalle parfait de deux fois sept jours, par la sainte convocation de *la Fêtes des Tabernacles*, à laquelle tous les enfants d'Israël devaient se présenter: — c'était «la grande assemblée». Quelques détails remarquables se rattachent à cette fête. Pour autant que je sache, elle seule est appelée une assemblée solennelle, sauf une seule fois, probablement dans le même but, la fête de la Pâque, au chapitre 16, verset 8 du Deutéronome. La fête des Tabernacles était la dernière grande fête de l'année. Ce fut à l'occasion de cette fête qu'eût lieu la dédicace du temple de Salomon, lorsque «le roi, tournant son visage, bénit toute l'assemblée d'Israël», après que le Dieu d'Israël eut accompli de sa main, ce qu'il avait dit de sa bouche à David, et que la gloire de l'Eternel eut rempli la maison de Dieu. Ce fut à l'occasion de cette fête que les enfants d'Israël furent rassemblés sous Néhémie, après qu'ils eurent été ramenés dans leur pays après la captivité de Babylone. Ce fut encore à la même occasion que les frères de Jésus l'engagèrent à se montrer *au monde*; mais son temps n'était pas encore venu, quoique leur temps fut toujours prêt et il ne monta pas alors à la fête (Jean 7). C'était le rassemblement final de toute la congrégation d'Israël.

Un autre détail remarquable, dans la fête des Tabernacles, c'est qu'il y avait un huitième jour, ou, comme nous dirions, un premier jour de la semaine, ce qui n'avait pas lieu aux autres fêtes. Il en est fait mention au verset 39, après la récapitulation des fêtes que nous venons de passer en revue; et il est dit, pour que nous le remarquions, que la fête devait être célébrée après qu'on avait recueilli le fruit du pays. De plus, tous ceux qui seraient nés d'entre les Israélites devaient demeurer dans des tentes, en témoignage de ce qu'ils avaient été appelés à demeurer comme des pèlerins dans des tentes, à l'ombre du Seigneur, dans une terre déserte et sans abri. C'était la fête de la rentrée de la récolte; et «le huitième jour» est, comme nous l'avons vu, le premier jour de la semaine, le jour de la résurrection. Les Israélites devaient se réjouir devant l'Eternel pendant sept jours; c'était la part qui leur revenait dans leur repos; mais le huitième jour était le jour de l'assemblée solennelle, «la grande journée de la Fête». L'introduction de l'Eglise ressuscitée, sa relation particulière avec le repos qui reste pour le peuple de Dieu, se lie, sans doute, à ce jour-là. Ce que le Seigneur dit à l'occasion de «la grande journée de la fête», établit et confirme ce que nous avançons. «En la dernière journée, la grande journée de la fête», à laquelle, quoique présent en type, Jésus n'avait pas voulu se montrer au monde, Il cria, disant: «Si *quelqu'un* a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Celui qui croit en moi, selon ce qu'a dit l'Ecriture, des fleuves d'eau vive couleront de son ventre. (Or il disait cela de l'Esprit qu'allaient recevoir ceux qui croyaient en Lui)» (Jean 7: 37, 38).

Ce passage nous présente, en premier lieu, l'admission des nations: «Si *quelqu'un* a soif»; puis le don du Saint Esprit, ce témoin des choses célestes, duquel découlent les eaux rafraîchissantes de la divine connaissance et de la grâce; ce témoin de ce qui a été établi, lorsque Jésus, en montant au ciel, a été glorifié, et dont le Saint Esprit, venant du ciel, rend témoignage. Il y a sans doute ici, dans les paroles du Seigneur, une allusion au rocher du désert. C'était lorsqu'Israël, sorti du désert, serait entré dans le pays, qu'il devait célébrer la fête des Tabernacles. Jésus n'était pas encore manifesté au monde, et ne devait pas l'être avant d'être glorifié. En attendant, les saints altérés se trouvaient dans le désert, «dans une terre déserte et aride, où il n'y avait point d'eau», attendant de voir la gloire qui leur apporterait le repos, — ce premier jour de la semaine nouvelle et éternelle, alors que Jésus apparaîtrait. Mais, de chacun d'eux découleraient des fleuves d'eau vive; l'âme de chacun d'eux, par le Saint Esprit demeurant en lui, deviendrait le moyen d'une bénédiction sans bornes; chacun de ceux qui autrefois étaient altérés, serait une source de bénédiction pour d'autres. Ce n'est pas seulement que le croyant serait né du Saint Esprit, ou que le Saint Esprit demeurerait en lui, comme une source jaillissant en vie éternelle, mais de son âme découlerait un fleuve de choses spirituelles et célestes, toutes les bénédictions spirituelles dans les lieux célestes en Christ. «De son ventre», dit l'Ecriture; parce que pour celui qui croyait, ce n'était pas seulement un don qui lui était



fait, ce qui est la forme la moins importante de la présence du Saint Esprit, car là même où le don existait, Jésus pouvait toujours dire «Je ne vous connais pas» (comparez Nombres 24: 1-4; Matthieu 7: 22, 23; 1 Corinthiens 13: 1-3); mais que les affections de l'âme étant divinement renouvelées, l'homme, qui aurait reçu l'Esprit, serait rendu capable, par la puissance de cet Esprit, de posséder et de communiquer ces joies célestes, d'en jouir, de les faire connaître, en attendant qu'elles soient réalisées à la huitième et grande journée de la fête, quand Jésus, après s'être caché pendant si longtemps, et avoir fait les choses comme en secret, serait manifesté au monde. La scène dont nous parlons embrasse, par conséquent, ce que nous nommons habituellement l'Eglise des nations, l'Eglise glorifiée, et dont le Seigneur avait dit que l'Esprit qui y habite dans sa bénédiction toute puissante, dans chaque âme *individuellement*, serait le signe dans le désert, non seulement comme un rocher d'où découleraient pour tous des fleuves d'eau vive, mais en ce que ces fleuves découleraient du ventre de celui qui croirait. La portée du huitième jour de la fête apparaît ainsi bien clairement.

La fête de la récolte se rapportait proprement à Israël, le peuple de Dieu, ramené du milieu de tous les peuples, hors du désert, au lieu du repos de Dieu, pour s'y réjouir. Mais cette fête nous ouvre une autre perspective, vaguement accusée encore, dans laquelle Israël et le monde auront sans doute leur part de bénédiction, mais (le regard du croyant rempli du Saint Esprit saura le discerner) dans laquelle les bénédictions découleront de sources plus élevées, quoique les plaines inférieures puissent être arrosées par elles, de sources intarissables, infinies, alimentées par le ciel même, lorsque, en réponse aux désirs ainsi formés de ses rachetés, le Seigneur répandra de sa plénitude: et «l'Eternel répondra aux cieux, et les cieux répondront à la terre, et la terre répondra au froment, au bon vin et à l'huile, et eux répondront à Jizréhel». Dieu «la sèmera pour *Lui* en la terre, et fera miséricorde à Lo-Ruhama, et il dira à Lo-Hammi: Tu es mon peuple; et il Lui dira: mon Dieu!» (Osée 2: 21-23). Alors les montagnes, recevant la pluie des bénédictions d'en haut, distribueront ces richesses par les vallées que le Seigneur aura formées et les plaines inférieures seront arrosées par la bonté et la gratuité que par elles-mêmes, dans leur position basse et éloignée, elles n'auraient jamais pu atteindre ou amener jusqu'à elles. Bienheureux sera ce jour-là: — un jour d'union et de joie sans obstacle! Toute cette création longtemps divisée, cette création, qui n'a jamais été véritablement unie dans la gloire, mais seulement dans la misère apportée par celui qui a souillé les cieux et qui a trompé et perdu l'homme sur la terre, sera réunie dans toutes ses parties en un tout complet, dans une bénédiction commune, bien coordonnée, en même temps que appropriée, à chaque partie: et cela en relation avec une autre plénitude plus élevée, la plénitude infinie de Celui qui, étant le Seigneur venu des cieux, est descendu dans les parties les plus basses de la terre et est remonté là où il était auparavant, afin qu'il remplit toutes choses. Toutes choses, tant celles qui sont dans les cieux que celles qui sont sur la terre, seront réunies en un, sous la primauté de Celui en qui nous avons ainsi été faits héritiers, et en qui nous serons à la louange de sa gloire; et dans une union parfaite, réfléchissant diversement sa gloire, nous contribuerons à la perfection du témoignage rendu à l'amour de Celui à qui toute cette gloire appartient. Toute la glorieuse excellence et tout le fruit du sang de l'Agneau, par lequel toutes ces choses auront été accomplies, seront mis en évidence, et seront exaltés par les rachetés émerveillés et remplis d'une éternelle gratitude. Ce sang nous a lavés et nous a sauvés pour que nous eussions communion avec le Très-Haut; il a purifié l'héritage qui était souillé — et a amené le repos de Dieu maintenant accompli dans l'amour et dans la paix.